Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260210-2026_035_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 FEVRIER 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DIX FEVRIER, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 4 février 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Joël CARDIN *(suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente)*, Camille CAURET, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Catherine TIENGOU, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT, Fabien VITEL.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Nicole POULAIN,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Stéphane de SALLIER-DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- David L'HOMME donne pouvoir à Suzanne BOURDÉ,
- Christelle LEVY-ROBERT donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Éric MOISAN donne pouvoir à Gwenaëlle AOUTIN,
- Yves RUFFET donne pouvoir à Paulette BEUREL,
- Yvon BERHAULT, Josyane BERTIN, Thibault CARFANTAN, Philippe HERCOUET, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jérémy BOULARD

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260210-2026_035_DELIB-DE

Délibération n°2026-035

Membres en exercice : 69 Présents : 54 Absents : 15 Pouvoirs : 9

CONTRACTUALISATIONS
BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE 2023-2025 - CONVENTION REGION - AVENANT

En novembre 2024, la Région et Lamballe Terre & Mer ont signé la convention « Bien Vivre partout en Bretagne 2023-2025 », qui dote le territoire d'une enveloppe prévisionnelle de 2 218 611 € pour accompagner les projets de développement. La convention prévoit également une clause de revoyure permettant de faire évoluer, si nécessaire, la liste des projets inscrits ou leurs plans de financement. L'évaluation du dispositif à mi-parcours laisse apparaitre un reliquat de 201 901 €, qui porte la dotation financière à 2 222 215 € et qui peut être mobilisé pour accompagner de nouveaux projets.

Ces ajustements à la convention initiale doivent faire l'objet d'un avenant, qui indique le montant de la dotation intégrant le reliquat, la nouvelle répartition des crédits par axes et la liste des projets identifiés mise à jour suite à la revoyure.

Vu la délibération n°2024-109 du 9 juillet 2024, validant les modalités de la convention de partenariat avec la Région Bretagne « Bien Vivre partout en Bretagne 2023-2025 »,

Considérant le projet d'avenant, transmis aux conseillers communautaires,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire

- VALIDE les modalités de l'avenant à la convention aménagement « Bien Vivre partout en Bretagne 2023-2025 »,
- AUTORISE le Président, ou son représentant à signer ledit avenant et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le 24 FEV. 2026
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

